

LE PETIT Kerlazadig ERLAZIEN

N° 147 | 1er trimestre 2025

Bulletin d'information de la commune de Kerlaz - Kannadig kumun Kerlaz



LE CHEMIN COTIER





L'EDITO DU MAIRE

Le bourg de notre commune connaît une belle transformation qui a permis de l'embellir et de le sécuriser grâce à la construction de trottoirs, à la réalisation de chemins doux. La dernière phase de l'aménagement du cœur du village est particulièrement importante, et marque un tournant à la fois pour le paysage et pour les services qui seront offerts à la population.

L'une des pierres angulaires de cette évolution est la rénovation de l'ancienne boulangerie, un lieu chargé d'histoire et de souvenirs pour de nombreux habitants. L'objectif de cette réhabilitation est de redonner vie à ce bâtiment en le transformant en quatre logements et un commerce de proximité moderne, adapté aux besoins actuels. Ce commerce ne sera pas seulement un simple point de vente, mais un véritable lieu de convivialité, où les habitants pourront se retrouver et échanger, tout en bénéficiant de services locaux diversifiés : multiservices et café restaurant. En transformant cet ancien symbole du village, nous inscrivons résolument notre territoire dans une dynamique de modernité tout en préservant son identité. Je me réjouis de voir que les travaux avancent rapidement.

Un autre chantier vient de se terminer : la rénovation du cimetière.

La végétalisation des cimetières, une tendance qui se répand représente bien plus qu'un simple embellissement de nos espaces de mémoire. C'est un acte de respect et de réconciliation entre la nature et l'hommage rendu à ceux qui nous ont guittés.

C'est un lieu de recueillement, où végétation et tranquillité cohabitent pour offrir un environnement serein, apaisant et durable.

Végétaliser le cimetière, c'est ouvrir une fenêtre sur un futur où la mémoire et la nature ne font plus qu'un. C'est un pas vers une gestion plus humaine, plus douce et plus en phase avec les enjeux environnementaux contemporains.

Je souhaite que ce printemps vous soit agréable et doux.

À votre écoute

Mithée Hernandez

Maire de Kerlaz



L'ancêtre du sentier du littoral, le « sentier des douaniers », est né à la fin du XVIIIe siècle afin que les garde-côtes exercent leur mission de surveillance. Cela consistait alors en un passage courant tout au long de la mer, laissé libre de propriété riveraine, mais aussi d'aménagement. Ce cheminement permettait de franchir les obstacles naturels (falaises, escarpements) et d'optimiser la surveillance de l'horizon par l'installation de cabanes en gabions.

Au XXe siècle, l'attractivité du littoral et son utilisation privative grandissante ont eu raison, pour une grande partie, de son libre accès, générant par la suite une multiplication des conflits d'usage.

Face à ce constat, le gouvernement a décidé de réglementer le droit de passage sur les propriétés privées riveraines du rivage et d'accorder à ces espaces littoraux une légitimité juridique et territoriale en leur octroyant le statut de servitude de passage des piétons sur le littoral (SPPL), servitude d'utilité publique. Le sentier du littoral, c'est le libre accès au rivage c'est la possibilité pour tous de découvrir l'exceptionnelle richesse des paysages littoraux.

Dans ce cas précis, vous pourrez admirer un magnifique panorama qu'est la baie de Douarnenez. J'avais lu un article où une journaliste interviewait un navigateur et lui demandait le paysage qu'il avait le plus apprécié au cours de tous ses voyages. Il avait répondu les couchers de soleil sur la baie de Douarnenez. Il est vrai que nous avons la chance de vivre dans un lieu magique et pour moi c'est la plus belle baie du monde.



La création d'une servitude pour les piétons le long du littoral avait été demandée aux services de l'État par la commune de Kerlaz en 2012 pour assurer la continuité du parcours entre Kerlaz et Douarnenez.

Ce projet a été relancé en 2015 puis en août 2019. Le Céréma (centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement) avait été sollicité pour étudier la faisabilité d'un tracé; il était nécessaire d'établir un diagnostic de sécurité pour faire un sentier côtier pour au moins 15 ans.

Le conseil municipal a donc délibéré pour demander la création de cette servitude de passage pour les piétons le long du littoral en août 2019.

Une phase d'échange a eu lieu en 2021 avec les personnes publiques associées au cours de laquelle le projet leur a été présenté. Une enquête publique a eu lieu pendant trois semaines; le commissaire enquêteur a transmis un compte-rendu à la fin de cette enquête.



A LA UNE

Le chemin côtier (suite)

Un aménagement a été prévu pour rendre ce sentier sécuritaire et le permis d'aménager a été accordé en 2024.





Outre le débroussaillage, une passerelle a été construite et installée au-dessus d'un ravin.

Une clôture trois fils ou une clôture grillagée ont été mises en place pour délimiter et sécuriser le chemin. D'autres grillages ont également été installés pour protéger certaines activités du propriétaire.



Je tiens à remercier le propriétaire pour la qualité de nos échanges qui ont été constructifs.

Je souhaite que les touristes, les habitants du territoire et toutes les personnes qui emprunteront ce chemin soient respectueux de ce beau cadre.

1798 €.



Assemblée générale du comité des fêtes

Le comité des fêtes a tenu son assemblée générale, salle Ty an dud le samedi 25 janvier 2025.

Une soixantaine de personnes assistait à cette réunion où Bruno Kervoalen, président a remercié tous les bénévoles, les associations er communes pour leur prêt de matériel. Jean-Pierre Le Berre, trésorier, a présenté le bilan financier qui s'avère équilibré.

Jean-Yves Déniel, vice-délégué à la pétanque, nous a rappelé les moments forts de l'année. 2014-2024. Eh oui, 10 ans déjà, que les Kerlaziens peuvent venir peaufiner et taquiner le cochonnet chaque mardi à 14h30 au stade et admirer le tableau peint par Marco pour cette occasion. En 2014, nos amis boulistes étaient environ une dizaine, en 2024 ils sont environ une quarantaine à se donner rendez-vous chaque mardi.

C'est une grande satisfaction pour Jean-Yves, le coach ! Cette activité est ouverte aux Kerlaziens qui le souhaitent.

Le bureau à été formé comme suit:

Président : KERVOALEN Bruno / Vice-Présidente : LUCAS Sylvie Trésorier : LE BERRE Jean-Pierre / Vice-Trésorier : STRULLU Alain Secrétaire: BERNARD Carole / Secrétaire-Adjoint : LE BLEIS Patrice

Nous enregistrons malheureusement une démission au sein du bureau : celle de Jean-Jacques le Brusq, qui aura œuvré pendant plusieurs années au sein de celui-ci et que nous souhaitons remercier.

Pour clôturer cette soirée un apéritif à été offert par le comité des fêtes ainsi qu'un repas et la fameuse galette des rois!





Fête du patrimoine organisée conjointement par Kerlaz Histoire et patrimoine...

Comme les années précédentes nos deux associations Hentou-Treuz et Kerlaz Histoire et patrimoine s'entraident pour organiser la fête du patrimoine qui aura lieu cette année le dernier dimanche de juillet. Le report de cette date est justifiée par la grande Troménie de Locronan qui aura lieu les dimanches 13 et 20 juillet ; nous reportons donc la fête du patrimoine au 27 juillet et nous donnons la priorité à la grande troménie qui n'a lieu que tous les 6 ans.

Les Kerlaziens qui souhaitent y participer soit pour la grande procession soit pour la confection et la garde de la hutte Kerlazienne qui abrite nos habituels saints kerlaziens : St Germain et St Even ou pour porter les enseignes kerlaziennes.

Tél: 06.40.16.58.41 Jean-Michel JAIN.

Les personnes souhaitant s'impliquer dans l'organisation de la fête du patrimoine sont les bienvenues. Comme les années précédentes cette année nous organisons en matinée des randonnées sur des sites particuliers de Kerlaz, le bois du Névet et la plage de Trezmalaouen, avec le nouveau tracé du GR34 qui chemine cette année jusqu'à la falaise du Ris. Pour accompagner le repas de crêpes qui sera servi à partir de midi nous avons fait appel à deux groupes musicaux : Trilogie de Plogonnec et la Chorale "Les voix de la mer" de Pouldreuzic.

Et Hentou Treuz Kerlaz

A l'occasion de la fête du patrimoine de Kerlaz, l'association Hentou Treuz Kerlaz vous propose de vous faire découvrir les chemins de notre commune sur lesquels nous avons travaillé. Vous pourrez le faire en marchant, en courant ou alors de participer à votre première séance de Jeffing.

Qu'est ce que c'est ? le principe est simple : plutôt que de courir de manière continue, on alterne des périodes de course avec des périodes de marche. C'est donc une sortie pour tous, marcheurs, coureurs ou moitié/moitié. Deux distances allant de 7 km ou un peu plus longue de 14,5 km que vous pouvez faire en courant ou en marchant.

Le prix est de 2 euros. Pas de classement. Inscription sur place à partir de 8 heures. Départ de la place de la mairie de Kerlaz à 9 h 45.

Vous pourrez en profiter pour déguster nos crêpes confectionnées par nos valeureux crêpières et crêpiers.



Conférence par Kerlaz Histoire et patrimoine

L'association histoire et patrimoine, dite les amis de SaintGermain, invite la population à la présentation d'une étude, par Bernard Roudaut, sur la question sensible de

L'AGRICULTURE A KERLAZ

Celle -ci sera suivie d'un échange avec le participants, animé par Dominique Odot, puis prolongée par un pot amical. Cette rencontre aura lieu

SAMEDI 10 mai 2025

SALLE TY AN DUD, DE 15h à 17H

Un ouvrage réalisé par le groupe de travail, composé de René Gueguen, Jean-Michel Jain, Jean-Pierre Le Berre, Anne-Marie Le Brusq, Dominique Odot, Hervé Ozo, et Bernard Roudaut, vous sera proposé.

Cette réflexion est le résultat de deux années de collecte d'informations et d'échanges partagés, notamment auprès des 35 agriculteurs (actifs et retraités) qui ont été interviewés.

Cette question de l'agriculture est, aujourd'hui, un sujet sensible puisqu'on constate une baisse inquiétante du nombre des exploitations agricoles. Elles sont 5 aujourd'hui, alors qu'elles étaient 58 en 1936, et 33 en 1972...

Nous comptons sur la mobilisation des kerlaziens pour ce temps d'échanges, nous permettant de prendre la mesure du phénomène qui interroge l'identité de notre commune rurale.

Autre conférence à venir : La présence romaine à Kerlaz et ses environs





Cuves à garum de Lanévry Fouilles 2008

Une conférence sur les sites archéologiques de Kerlaz et ses environs aura lieu le vendredi 23 mai à 18H salle Ti An Dud. A la demande de la commune de Kerlaz, le célèbre archéologue Brice Ephrem, qui mène un programme de fouilles de 3 ans sur le secteur a accepté de nous communiquer les résultats de cette première année de travail.



Une nouveauté à la bibliothèque : le club lecture mensuel...

La bibliothèque vous propose un nouveau rendez-vous mensuel pour partager le plaisir de vos lectures.

Le principe est simple : chacun des participants est invité à présenter un ouvrage ou un auteur qu'il a apprécié. Romans historiques, polars, romance, fantastique, documentaire ou BD, tous les genres peuvent être évoqués. Mais on peut aussi venir simplement pour écouter et rechercher des idées de lecture!

Le club est ouvert à toutes et tous, sans inscription ni engagement.

Rendez-vous le premier jeudi de chaque mois à 18h30.

Bibliothèque municipale de Kerlaz - 7 rue de l'église - 29100 KERLAZ



La réunion conviviale du club en mars

Et une vente de livres à venir



La bibliothèque procède au désherbage (eh oui, c'est le terme technique) de son stock de livres et vous proposera une vente de livres, le samedi 12 avril 2025 de 10h à 13 hà la salle Ti An Dud.



ECOLE

L'île de Batz en poésie (œuvres des CM1 de l'école de la ville d'Ys)

Il a plu toute la première journée Les chaussures étaient trempées Et on était trempé.

Des studios assez grands avec des douches Et des lits superposés.

Bateau très grand Arrêt de la pollutíon T'ous les déchets sur la plage

> Ilot sur l'eau Les vagues sont grandes Elle dort dans sa chambre.

Dans le bateau c'était très bien Elle mange bien.

Bateau sur l'eau

Ilot joyeux La mer est calme Elle est jolie cette île!

De jolis rochers Et de la nature.

Bizarre cette île Attention aux falaises Trop de pollution sur la plage. Zoo de la nature.

Alfred

Il y a beaucoup de pollution. La mer est très sale. Elles vont une fois par an à l'île de Batz.

Des grosses vagues s'éclatent sur le sable. Elles aiment les regarder de leurs chambres.

Bateaux quí font le tour de l'île Attendant les poissons. Tu es bien en train de regarder les poissons. Zut un poisson a pris ma canne à pêche. Emerys

> Ilot sur la mer Les cerfs-volants dans le ciel Écume.

Des oiseaux magnifiques Éblouissants.

Bateaux Aventure Trier les déchets Zodiaque.

Elliot

Il y a de la pollution L'océan autour d'elle. Elle est belle.

De gros rochers noirs Envie de protéger.

Bateaux de pêche Attachant la mer Tortue de maríne Zoo marín.

Jade



FOCUS

Le cimetière rénové

La commune de Kerlaz a souhaité végétaliser le cimetière classé attenant à l'église ainsi que la partie plus récente selon le projet suivant :

- * Préserver le caractère patrimonial du cimetière en centre-bourg
- * Limiter la pénibilité physique de l'entretien
- * Préserver et améliorer le confort d'accès pour les usagers
- * Contribuer à la restauration d'un environnement de qualité, à la restauration des sols ainsi qu'à la limitation de l'effet de serre.

Pour ce faire, le jardin du souvenir ainsi que les jardinières ont été repris et les abords des columbariums végétalisés en enherbés.





De nouvelles plantations ont été réalisées par endroits.





Toutes les surfaces ont fait l'objet d'un nivellement, de l'enlèvement des adventices (mauvaises herbes), d'une préparation des supports ainsi que de l'ensemencement des zones avec un mélange composé essentiellement de fétuque, graminée très résistante, appréciée des sols sableux et donc particulièrement dédiée à ce genre d'espace.

Il faut cependant retenir que cette graminée qui vient d'être semée est assez longue à germer et à prendre racine (minimum 2 mois) : c'est pourquoi nous avons dû interdire l'accès au cimetière jusqu'à la fin du mois de mars afin de respecter cet espace et de ne pas piétiner les semis durant cette période.

Ces travaux réalisés par l'entreprise de Monsieur Bradol, d'un montant total de 26.500€ HT, ont été subventionnés par le Département du Finistère à hauteur de 20.000€



A VOTRE SERVICE

Atelier Orange

Dans le cadre d'une initiative visant à renforcer les compétences numériques des habitants de Kerlaz, Mon Assistant Numérique Kemper, en partenariat avec Orange, a récemment organisé une série de cinq ateliers. Ces sessions, animées par Baptiste, ont offert aux participants une introduction aux compétences numériques essentielles.

Ces ateliers ont couvert plusieurs sujets clés pour aider les participants à naviguer dans le monde numérique avec confiance :

- Maîtrise du smartphone : Aider les utilisateurs à comprendre et optimiser
 l'utilisation de leur appareil au quotidien.
- Cybersécurité de base : Enseigner les pratiques fondamentales pour sécuriser leurs informations personnelles.
- Prévention des arnaques en ligne : Fournir des conseils pour reconnaître et éviter les escroqueries sur Internet.
- Introduction aux réseaux sociaux : Présenter les bases de l'utilisation.
- Focus sur la Cybersécurité : Phishing, Arnaques et Mots de Passe

Lors des ateliers, une attention particulière a été accordée à la cybersécurité, notamment à la prévention contre le phishing et les arnaques au faux conseiller bancaire. Les participants ont appris à identifier les signes révélateurs de ces fraudes, comme les emails suspects demandant des informations personnelles ou financières. De plus, l'importance de créer des mots de passe robustes a été soulignée. Il a été conseillé d'utiliser des combinaisons uniques de lettres, chiffres et symboles pour chaque compte, et de mettre en place une authentification à deux facteurs lorsque cela est possible.

En conclusion, grâce à l'expertise de Mon Assistant Numérique Quimper et au soutien d'Orange, ces ateliers contribuent à une meilleure inclusion numérique dans la région.



Renouvellement du partenariat « Ma santé pour ma commune »

Nous avons le plaisir de vous annoncer le renouvellement du partenariat entre la

commune de Kerlaz et l'assureur AXA pour la 7ème année consécutive! Et oui, celui-ci

remonte à 2019 et perdure dans le temps!

C'est quoi déjà?

C'est la possibilité de pouvoir souscrire à une mutuelle à tarif préférentiel.

Pourquoi?

La Sécurité sociale se désengage sur le remboursement de certains soins et de médicaments. Les mutuelles qui doivent prendre en charge ceux-ci, augmentent leur tarif

en conséquence. La commune de Kerlaz a donc décidé d'agir avant que certaines

personnes ne puissent plus payer leur cotisation.

Pour qui?

Pour tous les habitants de la commune et tous ceux qui y travaillent à leur compte :

artisans, commerçants, professions libérales, agriculteurs...

Comment faire ?

2 conseillers AXA sont à votre disposition pour un contact privilégié et de proximité. Une

rencontre a lieu à votre domicile où l'analyse de vos besoins de santé sera faite afin de

vous proposer des garanties qui vous sont propres.

Et ensuite?

Les conseillers AXA s'occupent de tout : les démarches auprès de votre ancien assureur

pour la résiliation, pour la mise en place de la télétransmission quel que soit votre régime obligatoire (CPAM, SSi, MSA...), l'envoi de votre nouvelle carte de tiers-payant.

Et surtout, une visite annuelle pour faire le point sur votre contrat et adapter celui-ci si

vos besoins ont changé à la hausse comme à la baisse.

Qui contacter?

Nicolas CAPELLE - tél: 06.29.84.07.75

Maïwenn BOCQUET - tél: 06.40.43.14.36

12





Soutenez les enfants de l'école de la ville d'Ys à Kerlaz!

Le centre social ULAMIR du Goyen, en collaboration avec le directeur de l'école publique de Kerlaz, Mr Caparroy, lance un appel aux bénévoles pour encadrer des séances d'aide aux devoirs.

Ces séances, destinées à soutenir les enfants dont les parents travaillent, se dérouleront les lundis et jeudis de 16h30 à 18h. Les bénévoles pourront choisir d'intervenir sur un ou deux créneaux hebdomadaires, selon leurs disponibilités.

Un engagement souple: les bénévoles ne sont pas tenus de s'engager sur l'ensemble de l'année scolaire mais uniquement pour des périodes correspondant aux cycles entre chaque vacances scolaires.

Nous recherchons des personnes motivées, bienveillantes et intéressées par la relation à l'élève, afin de créer un cadre propice à la réussite scolaire des enfants.

Si vous souhaitez rejoindre cette initiative ou en savoir plus, merci de contacter le centre social Ulamir du Goyen :

Q02.98.74.27.71

<u>familles.ulamir@orange.fr</u>



Engagez-vous à nos côtés pour accompagner la réussite des élèves de Kerlaz!



PROGRAMME ULAMIR

ANIMATION ADOS COLLEGIENS LYCEENS





Inscriptions ulamir.jeunesse@orange.fr ou 02 98 74 27 71

Des animations familiales à ne pas manquer avec l'Ulamir du Goyen!

L'Ulamir CS du Goyen invite les familles à partager des moments ludiques et conviviaux lors de plusieurs événements à venir.

Ty Trezma ouvre ses portes les 19 et 29 mars. La maison Ty Trezma accueillera le public pour deux journées spéciales. Petits et grands pourront profiter de jeux bretons en bois en libre accès.

Le 29 mars, un rallye photo parents/enfants sur le thème de l'estran sera proposé aux familles. Ce sera l'occasion de découvrir la richesse de la faune marine locale à travers un jeu d'observation et d'exploration. Des informations sur les espèces présentes sur nos côtes seront également mises à disposition.

Initiation aux arts du cirque le 5 avril à Landudec.

Le 5 avril, une activité cirque parents/enfants se tiendra à la salle polyvalente de Landudec de 10h à 12h30. Jonglage, équilibre acroporté, trampoline et bulles géantes seront au programme pour une matinée placée sous le signe de la découverte et de l'amusement.

Ces animations sont ouvertes à toutes les familles désireuses de partager des moments complices et de vivre des expériences enrichissantes ensemble. Venez nombreux !

Pour plus d'informations, contactez l'Ulamir du Goyen.

SOS GARDE D'ENFANTS

Des mamies pour les gardes d'enfants en cas d'imprévu

Quimper dispose d'une antenne SOS URGENCE GARDE D'ENFANTS depuis 1996.

Elle intervient également sur Kerlaz.

Elle aide les parents à faire face aux imprévus de garde (enfant malade, grève école, nounou absente, télé travail des parents, absence des parents etc...) Les bénévoles se rendent disponibles au domicile de la famille.

Elles interviennent du lundi au vendredi de 8h à 19h sauf week-end et vacances scolaires.

Elles sont formées en interne, ont fourni un certificat médical et sont assurées par le bureau national pour elles et les enfants dont elles ont la charge.

Une libre participation est laissée aux soins des parents.

Nous accueillons volontiers de nouvelles recrues. Il suffit d'être libre une ou 2 journées par mois.

ASSOCIATION SOS URGENCE GARDE D'ENFANTS

Téléphone 02 98 98 88 70

Ou par courriel . sosurgencegardenfants.org





Au cas où ça vous aurait échappé

DÉPISTAGE DESCANCERS Centre de coordination Bretagne

MARS BLEU, MOIS DE MOBILISATION DEDIE A LA PREVENTION

ET AU DEPISTAGE ORGANISE DU CANCER COLORECTAL

Se faire dépister, un geste essentiel!

Le Centre Régional de Coordination des Dépistages des Cancers (CRCDC) de Bretagne vous rappelle pourquoi il est important de se faire dépister

Le cancer colorectal est un cancer fréquent dans la population (2e cancer chez la femme et 3e cancer chez l'homme en termes de fréquence) qui reste associé à une mortalité élevée en l'absence de diagnostic précoce.

Le dépistage permet de repérer un polype avant qu'il n'évolue en cancer ; il permet également la détection précoce du cancer, facilitant ainsi les traitements et augmentant les chances de guérison. Détecté tôt, un cancer colorectal guérit 9 fois sur 10.

Dès 50 ans, un test de dépistage existe, à réaliser à domicile, tous les 2 ans

Ce test de dépistage consiste à rechercher dans les selles des traces de sang invisibles à l'œil nu.

Si vous avez entre 50 et 74 ans, vous êtes invité(e) tous les deux ans par courrier de l'Assurance Maladie à consulter votre médecin traitant ou votre pharmacien, qui vous remettra un test à réaliser chez vous. Même si vous n'avez pas reçu ce courrier, vous pouvez effectuer cette démarche.

Avant la remise du test, des questions vous seront posées sur vos antécédents personnels et familiaux, et sur la présence d'éventuels symptômes digestifs, afin de s'assurer que ce test vous concerne. En fonction de votre situation, d'autres modalités pourront vous être proposées. En cas de symptômes digestifs, il est recommandé de consulter votre médecin traitant. Commandez votre test facilement en ligne!

Le test peut également être commandé en ligne sur le site monkit.depistage-colorectal.fr où un questionnaire déterminera si ce test est approprié pour vous selon vos antécédents.

Au cas où ça vous aurait échappé



Dans 97% des cas, le test est négatif et sera à refaire deux ans après.

En cas de positivité du test (3% des cas), vous serez orienté(e) vers un gastro-entérologue pour une coloscopie, un examen complémentaire qui permet de rechercher la cause de votre saignement.

Simple, rapide et gratuit, ce test peut vous sauver la vie



Le test consiste en un prélèvement unique au moyen d'un dispositif pratique et hygiénique, permettant de recueillir un très petit volume de selles. Le kit inclut une fiche d'identification à compléter, ainsi qu'une enveloppe T pour l'expédition gratuite du test et de la fiche d'identification au laboratoire d'analyses médicales dont les coordonnées sont indiquées sur l'enveloppe.





Dépistage du cancer colorectal



Vous recevrez votre invitation dans votre boîte aux lettres.

Les relances sont accessibles sur votre compte Ameli, s'il est activé.





Les résultats du test vous seront envoyés par SMS si votre numéro de portable est renseigné sur la fiche d'identification, ou par la Poste, dans le cas contraire.

Les résultats vous seront transmis ainsi qu'à votre médecin traitant. Le test et son analyse sont pris en charge à 100%, sans avance de frais. La consultation chez le médecin traitant est également remboursée dans les conditions habituelles par la Caisse d'Assurance Maladie et la complémentaire santé, de même que la coloscopie en cas de test positif.

Pour plus de renseignements, contactez le CRCDC Bretagne:

Antenne 22 02.96.60.83.00

wantenne22@depistage-cancer.bzh

Antenne 29 02.98.33.85.10

antenne29@depistage-cancer.bzh

Antenne 35 02.99.30.40.10

02.97.40.29.39

Antenne 56

antenne35@depistage-cancer.bzh

antenne56@depistage-cancer.bzh

Appelez votre Caisse d'Assurance Maladie :

CPAM: en composant le 3646 MGEN: en formant le 3676 MSA: aux numéros habituels

Vous n'avez pas reçu votre invitation au dépistage

organisé?

Assurez-vous que vos coordonnées sont à jour auprès de l'Assurance Maladie pour recevoir toutes les communications importantes.

site internet : https://depistage-cancer.bzh



Sécurisation du réseau électrique

Des travaux de sécurisation du réseau électrique sont à venir sur la commune de Kerlaz. Ces trois chantiers font suite à la tempête Ciaran de novembre 2023.

Suite à ces intempéries, le SDEF s'est rapproché de la commune afin de faire le point sur les secteurs sensibles aux vents forts. Trois secteurs ont été retenus pour sécuriser le réseau aérien.

Le premier chantier, situé au Rohou, représente une dépose de : 204 m de fils nus, 1301 m de fils torsadés et 26 supports béton. À l'inverse, 2179 m de réseau basse tension (BT) et 630 m de réseau moyenne tension (HTA) vont être posés en souterrain ainsi que 2 postes de transformation BT/HTA. Le coût estimé de ce chantier est de 300 000 €.

Le second chantier, situé à Liborec, représente lui une dépose de : 276 m de fils nus, 50 m de fil torsadé et 4 supports béton. Financièrement, ce chantier est estimé à 40 000 €HT.

Le troisième et dernier chantier, au niveau du lieu-dit de Kerstrat fait suite à une demande d'Enedis pour intégrer leur programme d'investissement exceptionnel. Enedis intervient sur la HTA et le SDEF réalise la sécurisation des fils nus sur ce poste. Il y aura une dépose de 60 m de fils nus et la pose de 60 m de fils torsadé en place pour place.



Les travaux de ces trois chantiers seront réalisés sur deux ans par l'entreprise Inéo. L'ensemble est entièrement financé par le SDEF grâce aux subventions FACE intempéries.



ZOOM

A la découverte de l'estran

Découverte de l'estran avec YSTOPIA sur la plage de TREZMALAOUEN

Mamie m'a dit : « On a rendez-vous cet après-midi à Ty Trezma, la petite maison aux volets bleus, pour faire une promenade sur la plage. »

Il faisait beau et il y avait des grosses vagues.

On est parti sur la plage avec Œstebann (d'Ystopia) qui nous a montré plein de choses comme les rubans faits par les escargots pour pondre leurs œufs, les traces des vers de sable, les maisons comme des tuyaux fabriquées par les hermelles et il y en a vraiment beaucoup. On dirait des ruches.



J'ai vu aussi des traces de pattes d'oiseaux sur le sable et plein de galets.

Œstebann nous a aussi montré des anémones de mer. Il y en avait avec plein de petits tentacules qui s'appellent des fraises et d'autres rouges et rondes qui avaient rentré leurs tentacules et qui s'appellent des tomates.





J'ai vu aussi des étoiles de mer, une petite et une très grande et plein d'oursins avec leurs piquants. Ça ressemblait à des hérissons dans l'eau.

Après on a pris le goûter à la petite maison aux volets bleus.

J'ai vraiment bien aimé cette promenade.

Merci à Œsteban qui m'a tout bien expliqué.

Louise 6 ans et demi

Si, comme Louise, vous avez envie de faire connaître une balade, une sortie, n'hésitez pas à envoyer vos articles à l'adresse mail suivante : petitkerlazien@gmailcom Nous les lirons avec beaucoup d'attention et de plaisir avant de les partager avec tous les Kerlaziens dans notre journal communal. A vos plumes ou plutôt à vos claviers!



Kerlaz pendant l'occupation allemande 1940 - 1944

En cette année 2025, nous arrivons au 80^e anniversaire de la libération de la France. Arrêtons-nous un instant sur notre histoire locale de Kerlaz, et évoquons en 4 pages la vie quotidienne pendant cette période noire, dans notre commune.

1940

Le 10 mai 1940, l'armée allemande lance les hostilités. Le gros des troupes franco - anglaises est attiré en Belgique, pendant que l'armée allemande passe à l'offensive dans les Ardennes, là où les alliés ne l'attendent pas : c'est « la guerre éclair ».

Le 19 juin, l'ennemi est à Brest, après seulement 5 semaines de combats.

L'effondrement militaire va faire tomber les français de leur petit bonheur quotidien pour les plonger dans la stupeur, le désarroi, en un mot les assommer.

Le désastre est trop grand. L'armistice est signée le 22 juin. Le 10 juillet Pétain est investi de tous les pouvoirs. L'état français remplace la république. La devise nationale change. C'en est fini de « liberté, égalité, fraternité » désormais on récite : « travail, famille, patrie ».

Ici même, à Kerlaz, les Allemands vont vite arriver.

Dès juillet, un hôpital militaire s'installe dans le préventorium de « la Clarté ». Les Allemands avaient renoncé à s'installer à l'école du Nivot à Lopérec, jugée trop isolée. Cet hôpital sera celui de la Luftwaffe, l'armée de l'air.

L'unité médicale se compose de 71 hommes. Elle est équipée de 2 motos, de 7 voitures et de 19 camions.





Kerlaz pendant l'occupation allemande 1940-1944 (suite)

Dans notre commune rurale d'alors, avec l'agriculture comme activité principale et un paysage agraire non encore remembré, la présence allemande va peser. Chaque ferme possède quelques vaches, des cochons et des volailles qui lui apportent un appoint précieux pour la nourriture : le lait, le beurre et la viande. Il n'y a alors aucun tracteur, le cheval est un précieux auxiliaire et sa réquisition prochaine par l'occupant sera durement ressentie.

Le changement d'heure imposé (une heure pour se mettre à l'heure allemande), la zone côtière interdite et, dès septembre, la mise en place d'un système de rationnement avec des tickets, vont bouleverser la vie quotidienne.

1941

L'agriculture va vivre une période difficile : elle manque de bras. les hommes ne sont plus là et les contrainte sont fortes : il est interdit de vendre du lait. En effet, il faut le transformer en beurre qui, lui, est réquisitionnable. Mais en même temps, il est interdit de vendre les veaux qui, eux, boivent le lait de la mère ...

Par ailleurs, très nombreux sont les citadins de Douarnenez, à venir en quête de légumes, de viande ou autre victuaille impossibles à trouver en ville. Un véritable pillage économique a lieu en effet alors en France : les prélèvements allemands importants génèrent une pénurie et les stocks se sont vite amenuisés.

C'est l'époque du système D, de la débrouille et du troc. C'est aussi l'époque du marché noir.



Une salle de l'hôpital



Kerlaz pendant l'occupation allemande 1940—1944 (suite)

1942

Les prix n'écoutent pas les ministres : ils s'envolent ; à la ferme, les prix sont beaucoup plus rémunérateurs qu'au marché officiel, où il n'y a presque rien. Aux halles de Douarnenez et d'ailleurs, les deux tiers des apports sont des rutabagas et des navets.



Visite, à l'hôpital de Kerlaz, du général Weibmann commandant de la région aérienne ouest, et dont le siège était à Etampes.

1943

En février, le gouvernement de Vichy crée le STO « service du travail obligatoire » en Allemagne. Il faut alors pour les jeunes réfractaires, vivre dans la clandestinité pour eviter cette réquisition. Cette faillite du STO, marque d'ailleurs le divorce définitif de l'opinion publique avec le régime de Vichy.

La présence continuelle de l'ennemi pèse sur le quotidien. Les drapeaux allemands, les panneaux routiers en langue étrangère froissent et indisposent la population. Le climat est lourd.

Avec le temps, l'humiliation initiale a fait place à la rancœur. De plus, les contraintes sont de plus en plus pesantes, les réquisitions incessantes et le non respect entrainent désormais prison, torture et déportation.

Des surnoms apparaissent dans le langage quotidien : boches, fritz, frisés, fridolins, chleuch, doryphores. C'est l'expression du mépris et du désir de les voir partir loin et vite. C'est l'expression de cette envie de chasser cette machine à tuer la population française.



Kerlaz pendant l'occupation allemande 1940—1944 (suite)



Cimetière de la » Luftwaffe » à la Clarté.

1944

Une terrible nouvelle va encore endeuiller notre commune. Le 30 juillet, à Kerlaz, sont arrêtés par les parachutistes allemands, 6 résistants locaux, dont 3 kerlaziens :

Joseph Boulic, 22ans,

Joseph Brouquel, 26 ans,

Alain Strullu, 28 ans

Ils seront torturés, martyrisés et finalement fusillés par les allemands à La Roche Maurice. Une stèle sera érigée en leur souvenir à l'endroit où les corps ont été découverts , dans le bois du Pontois.

Le 8 août enfin, Douarnenez est libéré. Kerlaz peut aussi être en joie.

C'est la fin de la honte, de la colère, de l'humiliation, des contrôles fréquents et tatillons. C'est l'espoir désormais de pouvoir vivre libre.

Pour l'association histoire et patrimoine « les amis de Saint-Germain »

ROUDAUT Bernard

NB : ces photos extraites du livre « le Finistère occupé » de Alain Floch et Christian le Corre, éd. ouest France, 2016, ont été prises par les allemands eux-mêmes.



INFORMATIONS PRATIQUES

HORAIRES

02 98 92 19 04 Mairie Lundi au vendredi 9h-12h30 15 Samedi (semaine impaire) 9h-12h00 17

06 49 85 80 67 Bibliothèque

Mercredi 10h30-12h00/14h00-16h00

Vendredi 17h30-18h30 Samedi 14h30-15h30

Déchèterie de Lannugat 02 98 74 64 19

du lundi au samedi 9h-12h / 14h-18h

Douarnenez Communauté 02 98 74 48 50

du lundi au vendredi 9h-12h / 13h30-17h30

N° UTILES

Garderie de l'école 07 85 50 36 10 **Urgences**

SAMU

Police

18 **Pompiers**

112 Tous types d'urgence, depuis tous les pays

européens

114 Numéro de signalement d'urgences de tous

types pour les personnes déficientes auditives

SAMU social (hébergement d'urgence) 115

119 Enfance en danger

Ecole de Kerlaz 02 98 92 16 50

32 37 Pharmacie de garde

09 74 31 88 09 Enedis

Dz Communauté - service 02 98 74 46 45

eau et assainissement

Urgence eau 24h/24 7J/7 06 73 98 95 91



AGENDA

Club de lecture	Bibliothèque	1er jeudi du mois
Vente de livres	Salle Ti An Dud	Samedi 12 avril de 10 h à 13 h
Ludiz	Salle Ti An Dud	Dernier vendredi du mois
Conférence « L'agriculture à Kerlaz »	Salle Ti An Dud	Samedi 12 avril à15 h
Conférence « Sites archéolo- giques de Kerlaz «	Salle Ti An Dud	Vendredi 23 mai à 18 h

Editeur : Mairie de Kerlaz

Hernandez

Comité de redaction : Mithée Hernandez,

Maquette et infographie : Margot Auffret

Directeur de la publication : Mithée

Crédit photo :

Isabelle Osouf,

Impression : Mairie de Kerlaz